

# Les conditions de travail

Leçon  
6



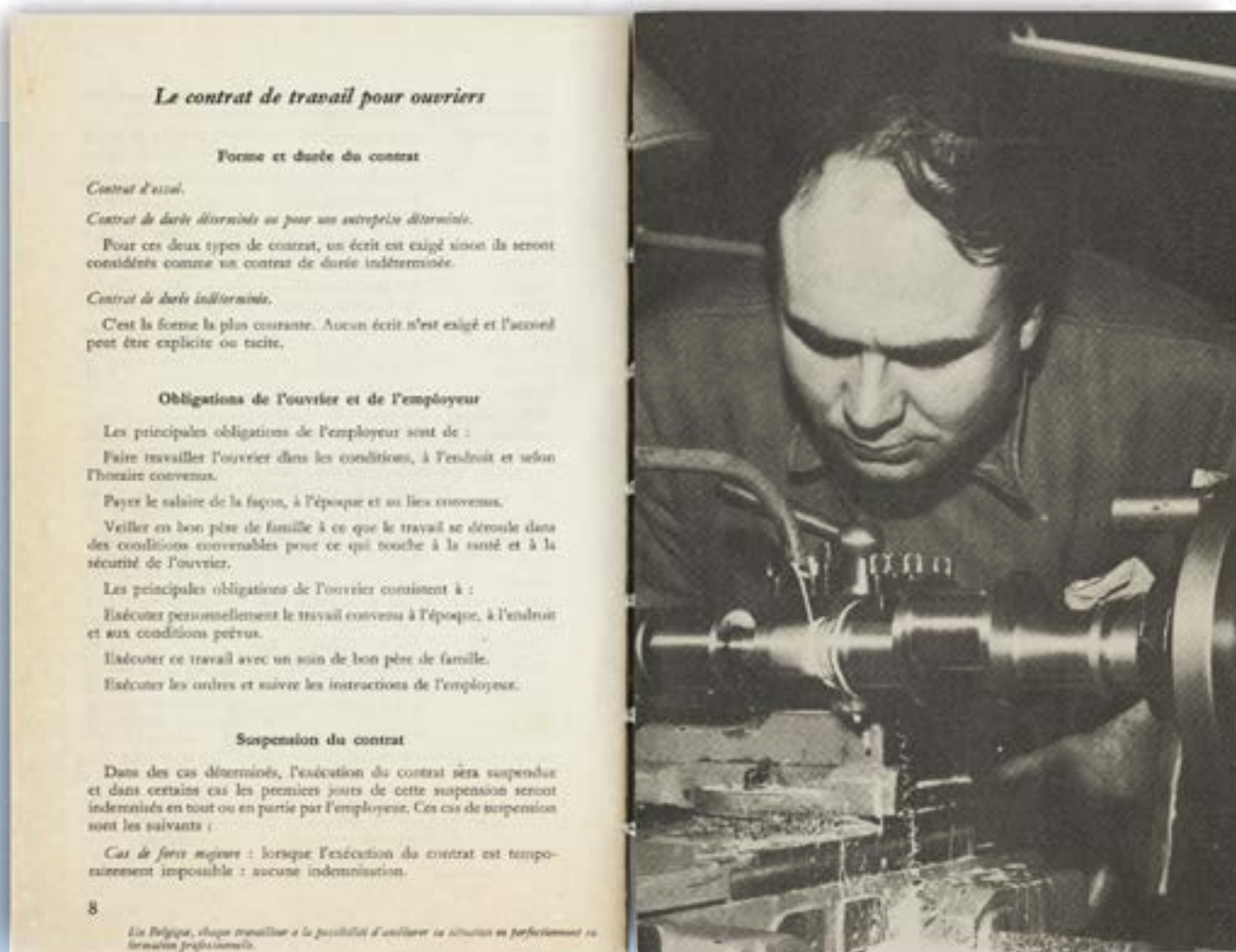
## Objectifs

- Comprendre la réalité migratoire
- Argumenter et émettre un avis
- Analyser des textes
- Orienter son écriture en fonction du type de texte

## Activité 1 – Analyse et création

Le document ci-dessous explique les formalités d'un contrat de travail qui liait l'ouvrier à son employeur.

- Lisez-le et mettez-vous ensuite par deux dans la peau d'un employeur et d'un travailleur.
- Rédigez ensemble selon votre point-de-vue 3 obligations pour l'employeur et 3 obligations pour le travailleur.



Extrait de la brochure "Bienvenue en Belgique"

## Activité 2 – Recherche

Observe ces photos et ce texte.

- Que t'inspirent-ils ?
- Développe ton avis oralement en te basant sur des éléments concrets.



**Travailleur aux usines sidérurgiques Henricot**

Court-Saint-Etienne. Photo Jocelyne Nassogne



**Charbonnage de Wérister. Siège des Xhawirs**

Baraquements. Vers 1960. Collection Blegny-Mine. Fonds Théodore Bellefroid

### L'immigration marocaine en Belgique, Mémoires et destinées

2015 Sylvie Lausberg,  
Ed. Couleur livres, p. 52

Le prix demandé par le charbonnage pour un logement d'ouvrier seul, incluant la nourriture, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage des draps de lit, s'élève à 72,5 francs belges par jour (moins de 2 euros), soit au total, plus de 2.000 FB par mois (50 euros), pour un salaire mensuel de 6.800 FB (170 euros).



**Vue intérieure d'un baraquement**

Vers 1950. Coll. Blegny-Mine, Fonds Simoens